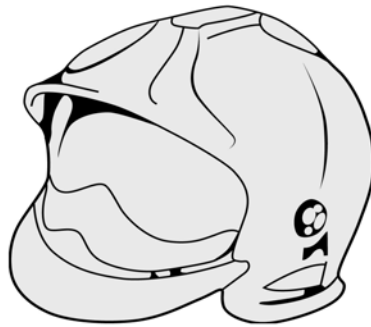


RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

(Article R 1424-17 du code général des collectivités territoriales)



N° 2006-5

ANNEE 2006

Edition du 24 avril 2006

7, rue Vincent Chevard – 28000 CHARTRES
Tél : 02 37 91 88 88 – Fax : 02 37 34 21 47

SOMMAIRE DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N° 2006.5

*Les annexes mentionnées dans les extraits de délibérations sont consultables
à la direction du service départemental d'incendie et de secours d'Eure et Loir*

BUREAU DU 14 AVRIL 2006.....	3
Feuille de présence	3
2006 – 027 – Approbation de procès-verbal.....	4
2006 – 028 – Liste des marchés conclus en 2005.....	5
2006 – 029 – Attribution du lot 1 du marché de 17 VSR	8
2006 – 030 – Avenant au marché assurances du SDIS – Lot 3	9
 ARRETES.....	 10
N / Réf : 2006 – 0678 : Fin de fonctions	11
N / Réf : 2006 – 724 : Résiliation d'engagement	12

BUREAU DU 14 AVRIL 2006

**EXTRAITS DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR**

Feuille de présence

Assistaient à la séance, avec voix délibérative :

M. Claude FAVRAT

M. Albéric de MONTGOLFIER

M. Jacky JAULNEAU

M. Jean-Pierre SIRDEY

Absente, excusée :

Mme Denise BILLARAND-DAUPHIN

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 14 avril 2006

OBJET

2006 – 027 – Approbation de procès-verbal

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 14 avril 2006, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

--ooOoo--

Le bureau, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du bureau du 31 mars 2006.

Le président
du conseil d'administration

Claude FAVRAT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 14 avril 2006

OBJET

2006 – 028 – Liste des marchés conclus en 2005

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 14 avril 2006, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

--ooOoo--

Le bureau, à l'unanimité, conformément à l'article 138 du nouveau code des marchés publics :

- prend acte de la liste ci-dessous des marchés conclus en 2005,
- prend acte que cette liste a été publiée avant le 31 mars 2006 sous forme d'un affichage devant les locaux de la direction du SDIS réalisé le 23 mars dernier,
- prend acte qu'une publication complémentaire a également été effectuée dans le recueil des actes administratifs du SDIS n° 2006.4 du 5 avril 2006.

OBJET		NOM DU TITULAIRE CODE POSTAL - VILLE	Montant TTC en euros	Date notification
FOURNITURES				
50 000 € HT à 89 999 € HT				
Fourniture de matériel de transmission		Société SWISSPHONE 78000 VERSAILLES	88 242,00 €	25/04/2005
Achat de serveurs et d'une baie de disques		Société TIBCO - 72000 LE MANS	69 794,90 €	26/12/2005
Achat d'équipements réseaux		Société TIBCO - 72000 LE MANS	65 075,17 €	26/12/2005
90 000 € HT à 149 999 € HT				
Matériels et services de téléphonie d'alerte	Lot 1 : couplage téléphonie informatique	Société SYSTEL - 17442 AYTRE	75 946,00 €	10/08/2005
	Lot 3 : 31 télécopieurs	Société LERAY - 28300 MAINVILLIERS	7 118,59 €	05/08/2005

La présente délibération, publiée dans le recueil n° 2006.5 du : 24 avril 2006

transmise au contrôle de la légalité le : 20 avril 2006

est exécutoire à la date du : 24 avril 2006

Pour le président,
le directeur

Colonel Didier Paris

150 000 € HT à 229 999 € HT

Fourniture d'articles d'habillement	Lot 1 : Bandes d'identification du centre	Société BALSAN - 36130 DEOLS	1 085,00 €	08/09/2005
	Lot 2 : Bottes à lacets (paire de)	Société HECKEL Georges - 67350 LA WALCK	41 260,00 €	09/09/2005
	Lot 3 : Cagoule marine	Société GANT MAILLE - 60190 ESTREES ST DENIS	38 040,00 €	08/09/2005
	Lot 4 : Ceinture de feu noire sans bande rétroréfléchissante	Société PENICOT - 69530 BRIGNAIS	2 580,00 €	09/09/2005
	Lot 5 : Lot pour 50 ceintures tresse marine	Société BALSAN - 36130 DEOLS	1 184,04 €	08/09/2005
	Lot 6 : Chemise blanche sans poche sans pattes d'épaules	Société PAUL BOYE - 34202 SETE	2 100,96 €	09/09/2005
	Lot 7 : Chemise ciel poche pattes d'épaules	Société GUY LEROY - 62120 NORRENT FONTES	820,56 €	08/09/2005
	Lot 8 : Chemisette à plastron	Société PAUL BOYE - 34202 SETE	408,52 €	09/09/2005
	Lot 9 : Chemise F1	Société BALSAN - 36130 DEOLS	5 680,80 €	08/09/2005
	Lot 10 : Ensemble SPF1	Société VTN - 74440 TANINGES	67 303,00 €	09/09/2005
	Lot 11 : Etui porte gants et tricoises	Société MMF - 69373 LYON	4 220,00 €	09/09/2005
	Lot 12 : Fourreaux d'épaules tous grades	Société BORREL BOUVARD ARTHAUD - 72340 LA CHARTRE SUR LE LOIR	545,40 €	08/09/2005
	Lot 13 : Gants blancs (paire de)	Société BALSAN - 36130 DEOLS	430,40 €	08/09/2005
	Lot 14 : Gants feux de cheminée (paire de)	Société PROCOVES - 21140 SEMUR EN AUXOIS	2 146,00 €	09/09/2005
	Lot 15 : Gants havane (paire de)	Société BALSAN - 36130 DEOLS	1 244,00 €	08/09/2005
	Lot 16 : Képis tous grades	Société BALSAN - 36130 DEOLS	3 745,98 €	08/09/2005
	Lot 17 : Parka d'intempérie	SARL SPORT VETEMENT SECURITE - 82000 MONTAUBAN	42 978,00 €	09/09/2005
	Lot 18 : Pattes d'épaules tous grades	Société BORREL BOUVARD ARTHAUD - 72340 LA CHARTRE SUR LE LOIR	656,88 €	08/09/2005
	Lot 19 : Polo	Société BALSAN - 36130 DEOLS	25 961,60 €	08/09/2005
	Lot 20 : Tenue de sortie complète masculine ou féminine	Société HOUSSARD - 50307 AVRANCHES	4 139,50 €	26/09/2005
	Lot 21 : Pantalon de sortie masculin ou féminin	Société HOUSSARD - 50307 AVRANCHES	2 888,20 €	26/09/2005
	Lot 22 : Velcro tous grades	Société BORREL BOUVARD ARTHAUD - 72340 LA CHARTRE SUR LE LOIR	2 500,00 €	08/09/2005

La présente délibération, publiée dans le recueil n° 2006.5 du : 24 avril 2006

transmise au contrôle de la légalité le : 20 avril 2006

est exécutoire à la date du : 24 avril 2006

Pour le président,
le directeur

Colonel Didier Paris

230 000 € HT à 999 999 € HT				
Fourniture de 4 véhicules de secours et d'assistance aux victimes	Lot 1 : fourniture de 4 châssis	Société LAMIRAULT AUTOMOBILES - 28000 CHARTRES	88 419,72 €	20/01/2005
	Lot 2 : fourniture de 4 équipements	Société TIB - 28270 BREZOLLES	229 496,48 €	20/01/2005
Fourniture de véhicules légers de liaison	Lot 1 : Fourniture de 5 véhicules légers de liaison et de transport de matériel	Société LAMIRAULT AUTOMOBILES - 28000 CHARTRES	60 248,50 €	27/04/2005
	Lot 2 : Fourniture de 6 véhicules légers de liaison de transport de matériel hors chemin	Société LAMIRAULT AUTOMOBILES - 28000 CHARTRES	84 612,00 €	27/04/2005
	Lot 3 : Fourniture de 5 véhicules légers de liaison et de commandement	Société LAMIRAULT AUTOMOBILES - 28000 CHARTRES	97 684,00 €	27/04/2005
	Lot 4 : Fourniture d'un véhicule léger de commandement	Société AUTO 21 - 28600 LUISANT	30 410,59 €	28/02/2005
Fourniture de 4 véhicules de secours et d'assistance aux victimes	Lot 1 : fourniture de 4 châssis	Société LAMIRAULT AUTOMOBILES - 28000 CHARTRES	91 026,56 €	27/04/2005
	Lot 2 : fourniture de 4 équipements	Société TIB - 28270 BREZOLLES	229 496,48 €	13/06/2005
Fourniture de 17 équipements de désincarcération		Société SAUV'OUTILS 51420 WITRY LES REIMS	259 944,62 €	28/12/2005
1 000 000 € HT à 2 999 999 € HT				
Opération "Equipements radio ACROPOL ANTARES"		Société EADS - 78063 ST QUENTIN EN YVELINES	2 669 472,00 €	17/10/2005

OBJET	NOM DU TITULAIRE CODE POSTAL - VILLE	Montant TTC en €	Date notification
SERVICES			
90 000 € HT à 149 999 € HT			
Fourniture, installation et mise en exploitation d'un progiciel pour la gestion de la formation	Société ANTIBIA - 84170 MONTEUX	107 640,00 €	14/12/2005
Fourniture, installation et mise en exploitation d'un progiciel pour la gestion des ST	Société TELMAT - 68503 GUEBWILLER	60 000,00 €	13/12/2005
150 000 € HT à 229 999 € HT			
Marché de restauration des agents en réunion ou en formation sur Chartres	Centre Technique Municipal - 28000 CHARTRES	24 000,00 €	29/03/2005
	Restaurant "LE RELAX" - 28600 LUISANT	28 800,00 €	29/03/2005
	Restaurant "CAFE DES SPORTS" - 28630 SOURS	4 200,00 €	29/03/2005
Marché de restauration des agents en réunion ou en formation sur Dreux	Restaurant "CERCLE MIXTE DE GENDARMERIE" - 28104 DREUX	36 000,00 €	23/02/2005
	Restaurant "CORA" - 28104 DREUX	51 000,00 €	23/02/2005
Marché de restauration des agents en réunion ou en formation sur Nogent le Rotrou	Restaurant "VALEO" - 28400 NOGENT LE ROTROU	3 080,00 €	23/02/2005
	Restaurant "LA FORGE" - 28400 NOGENT LE ROTROU	2 352,00 €	23/02/2005
Marché de restauration des agents en réunion ou en formation sur Châteaudun	Restaurant "LA PETITE VITESSE" - 28200 CHATEAUDUN	40 000,00 €	23/02/2005
230 000 € HT à 999 999 € HT			
Interfaçage du système de gestion de l'alerte START avec le nouveau réseau radio ANTARES	Société SYSTEL - 17442 AYTRE	955 763,95 €	26/09/05

Le président
du conseil d'administration

Claude FAVRAT

Pour le président,
le directeur

La présente délibération, publiée dans le recueil n° 2006.5 du : 24 avril 2006
transmise au contrôle de la légalité le : 20 avril 2006
est exécutoire à la date du : 24 avril 2006

Colonel Didier Paris

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 14 avril 2006

OBJET

2006 – 029 – Attribution du lot 1 du marché de 17 VSR

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 14 avril 2006, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

--ooOoo--

Vu l'avis d'appel à la concurrence envoyé à la publication le 2 décembre 2005 et les choix effectués par la commission d'appel d'offres réunie les 3 février et 24 mars 2006,

considérant que sur la base des critères annoncés dans le règlement de la consultation, la commission d'appel d'offres du 24 mars 2006 a attribué le lot n°1 du marché pour la fourniture de 17 véhicules de secours routier à la société CHARTRES POIDS LOURDS SAS qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse des différentes offres reçues,

le bureau approuve les choix de la commission d'appel d'offres et autorise le président à signer le lot n° 1 « fourniture de 17 fourgons tôleés » du marché pour la fourniture de 17 véhicules de secours routier, avec la société CHARTRES POIDS LOURDS SAS pour un montant de 20 214 € HT par véhicule, soit un montant total estimé de 410 990,98 € TTC pour 17 unités.

Le président
du conseil d'administration

Claude FAVRAT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 14 avril 2006

OBJET

2006 – 030 – Avenant au marché assurances du SDIS – Lot 3

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 14 avril 2006, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

--ooOoo--

Considérant que le lot 3 du marché assurances du SDIS a été notifié à la société COVEA FLEET le 17 décembre 2005,

considérant que l'une des prestations due par le titulaire est la garantie auto-mission pour les administrateurs et les personnels du service départemental d'incendie et de secours (sapeurs pompiers volontaires et professionnels, personnels administratifs, techniques et sportifs) et, qu'en raison d'une erreur dans la rédaction du cahier des charges, cette garantie a été accordée en 1^{ère} ligne alors que le service départemental d'incendie et de secours d'Eure et Loir souhaitait conclure un contrat de seconde ligne,

considérant que cette modification permettra d'éviter d'accroître la sinistralité supportée *in fine* par le SDIS d'Eure et Loir, et dans un souci de bon usage des deniers publics,

le bureau approuve la conclusion d'un avenant modifiant les conditions d'exercice de cette garantie afin que celle-ci n'intervienne qu'en 2^{nde} ligne et autorise le président à signer, avec la société COVEA FLEET, pour un nouveau montant annuel de 7 819 € TTC/an pour l'option auto-mission administrateurs + SPP + SPV + PATS, portant le montant total du lot n° 3 à 155 224 € TTC/an au lieu de 158 575 € TTC/an .

Le président
du conseil d'administration

Claude FAVRAT

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
D'EURE ET LOIR**

ARRETES



**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
D'EURE ET LOIR**

Chartres, le 16 janvier 2006

Le préfet d'Eure et Loir

Le maire de Boncé

DIRECTION

**Groupement des
ressources humaines**

Service du personnel

N / Réf : 2006 – 0678 : Fin de fonctions

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1424-1 et suivants et R 1424-1 et suivants ;

Vu le décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2006-0154 du 23 janvier 2006, prononçant la dissolution du centre de première intervention de Boncé à compter du 17 janvier 2006 ;

Sur proposition de monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRÊTENT

Article 1.- A compter du 16 janvier 2006, monsieur Dominique Bourdeloup (matricule n° 265), né le 18 septembre 1947 à Boncé (28), adjudant de sapeurs-pompiers volontaires, n'est plus chargé des fonctions de chef du centre de première intervention de Boncé.

Article 2.- Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui, conformément aux articles R 421-1 à 4 du code de justice administrative, peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Article 3.- Ce présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture et du service départemental d'incendie et de secours.

Le maire

Le préfet

Bernard Fauconnier

Patrick SUBRÉMON



Le préfet d'Eure et Loir

Le président du conseil d'administration

DIRECTION

**Groupement des
ressources humaines**

Service du personnel

N / Réf : 2006 – 724 : Résiliation d'engagement

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1424-1 et suivants et R 1424-1 et suivants ;

Vu le décret n° 99-1039 du 10 décembre 1999 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu la demande de résiliation d'engagement au corps départemental présentée le 2 mars 2006, par madame Geneviève Combecave-Viaud ;

Vu l'avis de monsieur l'officier, médecin-chef du service de santé et de secours médical du service départemental d'incendie et de secours d'Eure et Loir ;

Sur proposition de monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRÊTENT

Article 1. - La demande de résiliation d'engagement de madame Geneviève Combecave-Viaud (matricule n° 4690), née le 24 mars 1955 à Blida (Algérie), médecin-capitaine de sapeurs-pompiers volontaires au corps départemental, (service de santé et de secours médical), est acceptée à compter du 2 mars 2006. De ce fait, l'intéressée est rayée des contrôles du corps à cette même date (pour régularisation).

Article 2. - Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours, chef de corps, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui, conformément aux articles R 421-1 à 4 du code de justice administrative, peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3. - Ce présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture et du service départemental d'incendie et de secours.

Le président

Le préfet

Claude FAVRAT

Patrick SUBRÉMON

